

## Compte rendu du conseil Municipal du 25 juillet

Présents : REPELLIN Michel ,, GAMONET Nicole Mrs ,CECCONI Serge , REY Jean-Michel , PELLISSIER Denis , ANTRESSANGLE Frédéric, VIGNON Christiane – CHARRASSON Audrey-

Excusé : MICHELLIER Joel

Yolande Berthet secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Charrasson Audrey relecture : Vignon Christiane / Serge Cecconi

### L'ordre du jour appelle les points suivants :

- PLU rendu des réflexions par la CAUE
- Approbation du dernier compte rendu
- Intercommunalité : décision du conseil
- Syndicat Télévision : projet dissolution
- Questions diverses

1. PLU : rendu des réflexions avec le CAUE – Pour info, les services de la DDT ne font plus l'accompagnement dans le cadre de la mise en place du cahier des charges d'un PLU, il faut donc voir avec les services CAUE et leur demander un devis – Une réunion publique aura lieu le 19 septembre prochain, afin de présenter à la population les objectifs du passage du POS
2. Approbation du dernier compte rendu en date du 7 juillet : à la lecture de compte rendu, il apparaît qu'il convient d'apporter de nombreuses précisions sur le paragraphe consacré au camp Vanier, en effet il est demandé que les propos de chacun soient retranscrits, ce paragraphe sera entièrement revu et tiendra compte des remarques de chacun-
3. Intercommunalité : projet de délibération dans la cadre de la réforme territoriale : les élus de la CCV ont proposé un projet de délibération devant être prise par les communes et qui sera envoyé au préfet qui s'intitule « Non à la Fusion actuelle... Mais » ; Michel Reppelin propose de voter plutôt « Oui à la fusion actuelle... Mais » après discussion, il s'avère qu'une majorité est favorable à la délibération « Non à la Fusion actuelle... Mais » : vote : 6 conseillers votent pour cette délibération- 2 sont contre ( Repellin M – JM Rey)
4. Syndicat Télévision : dans le cadre de la réforme territoriale, les syndicats sont voués à disparaître, Mr le préfet propose la dissolution du syndicat télé Vercors, en contrepartie il accepte de poursuivre l'activité du syndicat télé Départemental – Approuvé à l'unanimité
5. Questions diverses

Conseil Ecole : il est demandé de replâtrer les marches de l'escalier extérieur qui dessert la salle des tous petits- il est également demandé l'achat de groom pour les portes et de petits matériels pour les enfants - Approuvé à l'unanimité

Courrier Drôme Aménagements Habitat : qui informe la mise en vente des appartements situés aux Prés du Moulin

Chemin de la Frâche ; proposition de pose de panneaux signalétiques qui règlementent l'accès - Approuvé à l'unanimité

Fête du Bleu : la commune de Vassieux est sollicitée par la présidente du parc pour accueillir la prochaine édition de la Fête du bleu, la commune hôte doit prévoir un budget de 20 000€ pour organiser cette manifestation (idem pour l'intercommunalité) après réflexion, cette proposition est refusée car la participation financière est trop conséquente

Subvention desserte forestière : l'arrêté d'attribution de l'état est arrivé

Echanges de Terrain entre la commune /Mr Garagnon et commune /Mme Chapays Laurence- les 3 parties sont d'accord – reste à finaliser

La séance est levée à 02h00